

Fiche mesure

Actes de réglage secondaire de paramètre de système de stimulation cérébrale profonde

1. Contexte

Avis de la Haute autorité de santé n°2014.0021/AC/SEAP et 2014.0022/AC/SEAP du 9 avril 2014.

2. Mesure proposée CCAM

A la subdivision « 01.04 STIMULATION DU SYSTÈME NERVEUX CENTRAL », inscription des 3 actes suivants :

Code	Libellé
AAMP387	Réglage secondaire d'1 paramètre de système de stimulation cérébrale profonde
	<i>Indication :</i> - maladie de Parkinson - tremblements invalidants sévères - dystonie primaire chronique généralisée pharmacorésistante, chez des patients âgés de 7 ans ou plus <i>Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale</i>
AAMP173	Réglage secondaire de plusieurs paramètres de système de stimulation cérébrale profonde
	<i>Avec ou sans :activation de plot</i>
	<i>Indication :</i> - maladie de Parkinson - tremblements invalidants sévères - dystonie primaire chronique généralisée pharmacorésistante, chez des patients âgés de 7 ans ou plus <i>Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale</i> <i>Environnement : spécifique</i>
AAMP003	Réglage secondaire des paramètres de chaque plot de système de stimulation cérébrale profonde [cartographie]
	<i>Indication :</i> - maladie de Parkinson - tremblements invalidants sévères - dystonie primaire chronique généralisée pharmacorésistante, chez des patients âgés de 7 ans ou plus <i>Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale</i> <i>Environnement : spécifique</i>

Par paramètre de stimulation cérébrale profonde on entend : la fréquence, l'intensité ou la durée d'impulsion.

